

MERCI D'AVOIR CHOISI **Bestway** !



OBTENEZ IMMÉDIATEMENT ET *gratuitement* L'EXTENSION DE GARANTIE DE VOTRE ACHAT!

Enregistrez votre produit dans les 30 jours à compter de la date d'achat et nous vous offrons 6 mois d'extension gratuite de la garantie.
En effectuant l'enregistrement vous pourrez par ailleurs obtenir le maximum du Service Clientèle Bestway en quelques étapes :



1. PRÉPAREZ

la preuve d'achat du produit.

2. VISITEZ

le site www.enregistrementBestway.fr depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette.

3. TERMINEZ

l'enregistrement en suivant les instructions.
Pour bénéficier de l'assistance, appelez le numéro **0892707709**, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Visitez
WWW.ENREGISTREMENTBESTWAY.FR
et enregistrez immédiatement votre produit!



Extension de garantie Bestway

Bestway vous offre six mois d'assistance supplémentaire en plus des deux ans de garantie légale sur les produits visés à l'annexe 1.

A - La garantie supplémentaire ne porte pas atteinte aux droits du consommateur prévus dans les Conditions Générales de la garantie conventionnelle offertes par Bestway, ni aux droits reconnus par la directive n° 1999/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 1999 sur certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation. Cette garantie constitue un service supplémentaire mis à la disposition du consommateur. On citera à ce propos intégralement nos conditions générales de vente concernant la garantie légale de conformité.

B - Afin de récompenser ses clients, Bestway souhaite offrir six (6) mois de garantie gratuite supplémentaire en enregistrant simplement l'achat dans le module en ligne prévu à cet effet avec les données et en indiquant le code relatif au produit acheté. Pour avoir droit à l'extension il faut remplir le formulaire dans les 30 jours à compter de la date d'achat du produit Bestway.

C - Avec l'enregistrement, le consommateur aura le droit de recevoir notre lettre d'information avec toutes les offres et les nouveautés des produits Bestway.

D - Le service d'assistance supplémentaire est valable six mois à compter de la date d'échéance des vingt-quatre mois prévus comme terme de validité de la garantie conventionnelle et ne pourra être invoqué et ne sera efficace qu'en présentant le document attestant l'achat et en particulier le ticket de caisse correspondant ou le document équivalent sur lequel figurent le nom du vendeur, la date et le lieu de l'achat.

E - L'extension territoriale de la présente garantie supplémentaire concerne les pays suivants : ITALIE, ALLEMAGNE, ESPAGNE et FRANCE.

F - Les données personnelles saisies par l'acheteur dans le formulaire en ligne pour activer l'Assistance Supplémentaire seront traitées par Bestway conformément aux dispositions en vigueur sur papier et par informatique - exclusivement pour permettre à ce dernier de bénéficier de l'assistance mentionnée ci-dessus. La fourniture des données est indispensable pour garantir l'assistance supplémentaire.

Uniquement si le consommateur y consent, les données seront utilisées pour envoyer - par courrier ou e-mail - la lettre d'information contenant des offres et des nouveautés sur les produits Bestway.

Le consommateur pourra exercer les droits reconnus par la réglementation en vigueur en écrivant au titulaire du traitement : Bestway (Europe) S.r.l., Via Resistenza, 5 - 20098 San Giuliano M.se (MI), Italie.

Annexe 1

Piscines hors sol : Steel Pro™ Frame Pools, Power Steel™ Frame Pools, Hydrium™, Steel Pro MAX™, Lay-Z-Spa™.

WWW.BESTWAYCORP.COM

Bestway    